Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

SNETAP FSU des Hauts de France
Sylvain Guénard
LEGTA Le Paraclet
80444 Cottenchy
06 76 35 31 97

Mr Luc Maurer
Directeur Régional de l'Agriculture, l'Alimentation et la Foret
518 rue Saint Fuscien
CS 90069
80094 AMIENS CEDEX 3

Date : 10/01/2020
Dossier suivi par Sylvain Guénard.

Objet : Renouvèlement de la demande d'annulation du CREA du 13/12/2019

Monsieur le Directeur Régional,

Je reviens vers vous après mon mail de fin d'année 2019 et la réponse de la Cheffe du SRFD durant les vacances de fin d'année. Celle-ci admet que les élèves convoquées ne l'ont pas été dans de bonnes conditions et que le vote de la titulaire ne sera pas pris en compte. Elle nous a aussi fourni l'arrêté de nomination du CREA daté du 12 décembre 2019 et publié le 16 décembre 2019.

A la lumière de ces éléments je réitère ma demande d'annulation du CREA des Hauts de France du vendredi 13 décembre 2019 au motif de l'impossibilité des personnels de concerter les autres membres du CREA. En effet, vous avez réalisé les convocations avant la rédaction de l'arrêté, l'arrêté n'est pas nominatif pour de nombreux postes et sa publication par le service de la préfecture trois jours après la tenue du CREA a rendu impossible nos efforts d'organisation et de préparation en rendant impossible les contacts préparatoires avec les autres membres du CREA.

Je vous demande l'annulation du CREA du 13 décembre 2019 et sa convocation dans des conditions normales.

Ce courrier vous parvient aussi en recommandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Sylvain Guénard
Co-secrétaire Régional du SNETAP-FSU

Copie : DGER
SNETAP national